

**SERVICE POLYVALENT
D'AIDE ET DE SOINS
À DOMICILE**

**ASSEMBLEE
GENERALE
29 Juin 2021**



Assemblée Générale

SOMMAIRE

Sommaire :

I. RAPPORT MORAL 2020	3
II. RAPPORT D'ACTIVITE.....	5
1. SERVICE PRESTATAIRE	5
SERVICE D'AIDE À LA FONCTION D'EMPLOYEUR	8
2. ACTIVITE PRESTATAIRE & MANDATAIRE	10
4. SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE	11
5. SERVICE TELEASSISTANCE UNA	12
III. RAPPORT SOCIAL.....	13
1. LE PERSONNEL AIDES À DOMICILE.....	13
2. LE PERSONNEL DU SERVICE DE SOINS.....	13
3. LE PERSONNEL.....	14
4. LE PERSONNEL DU PARTICULIER EMPLOYEUR	15
IV. RAPPORT FINANCIER	16
V. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	17
VI. RESOLUTIONS.....	18
VII. DISCUSSION AVEC L'ASSISTANCE	20

I. RAPPORT MORAL 2020

« A toutes fins utiles malheur est bon »

C'est vite dit et cette courte phrase semblerait témoigner de la sagesse dite populaire - A voir ...

Faut-il préciser quel malheur est ainsi évoqué quand la crise sanitaire que nous traversons a entraîné plus de 100 000 morts dans notre pays et de combien de millions à travers le monde ...

Plus spécifiquement, pour notre communauté UNA, nous savons que le virus a entraîné des victimes parmi nos bénéficiaires et ce moment constitue l'occasion de tourner notre pensée vers ces personnes disparues.

Mais, fort heureusement, aucun/aucune des salarié(e)s n'a connu un tel sort fatal quand bien même plusieurs d'entre elles/eux ont été victimes de contaminations parfois suivies d'hospitalisations – On peut en estimer le nombre autour d'une vingtaine.

Notre société occidentale, semble-t-il la société « la plus avancée », bien installée dans une certaine forme de confort (pas pour tous) n'était pas préparée à lutter contre cette crise sanitaire.

Faut-il rappeler le cafouillage général quant à l'utilisation et l'approvisionnement des masques ... ?

Faut-il rappeler la saturation des services du système hospitalier ... ?

Faut-il rappeler les tergiversations quant à l'efficacité des vaccins ... ?

C'est non sans mal que notre société, trop souvent repliée sur la recherche de confort individuel, a su manifester un effort dans un sens collectif.

J'en veux pour preuve les applaudissements de 20 heures qui, pendant plus d'un mois, étaient apportés, chacun à sa fenêtre, en soutien du personnel hospitalier qui n'a pas démerité.

Mais qui a entendu les applaudissements censés témoigner une forme de gratitude à celles qui, sans faillir, ont continué, d'un domicile à l'autre, à apporter leur aide indispensable auprès de ceux qui, plus encore que d'habitude se trouvaient complètement isolés ? Les Invisibles sont devenus visibles.

Invisibles car discrètes et sans uniforme quand on les croise dans les rues, dans les escaliers, dans les bus et trams ...

Mais devenus visibles en situation de crise, en retenant leur rôle éminemment indispensable pour :

- soulager les services hospitaliers d'urgence
- apporter le réconfort moral face aux nombreuses situations de détresse
- répercuter les consignes de lutte contre la contamination

Ainsi, les familles, le grand public, les pouvoirs publics ont pris conscience du rôle primordial tenu par les « aides à domicile » (je préfère dire les « aides à la personne » ; c'est dans ce sens que nous pouvons parler de « fins utiles ».

Nous en étions nous-même, évidemment déjà convaincus, mais restait à franchir un cap de reconnaissance qui n'a d'ailleurs été, à ce jour, que partiellement atteint.

Bien sûr, la revalorisation des rémunérations constitue un premier pas pour ne faire que réparer une flagrante et aberrante injustice ; il reste cependant à refondre l'ensemble du financement de notre secteur tel que s'y était engagé le Président de la République il y a maintenant ... plus de trois ans ...

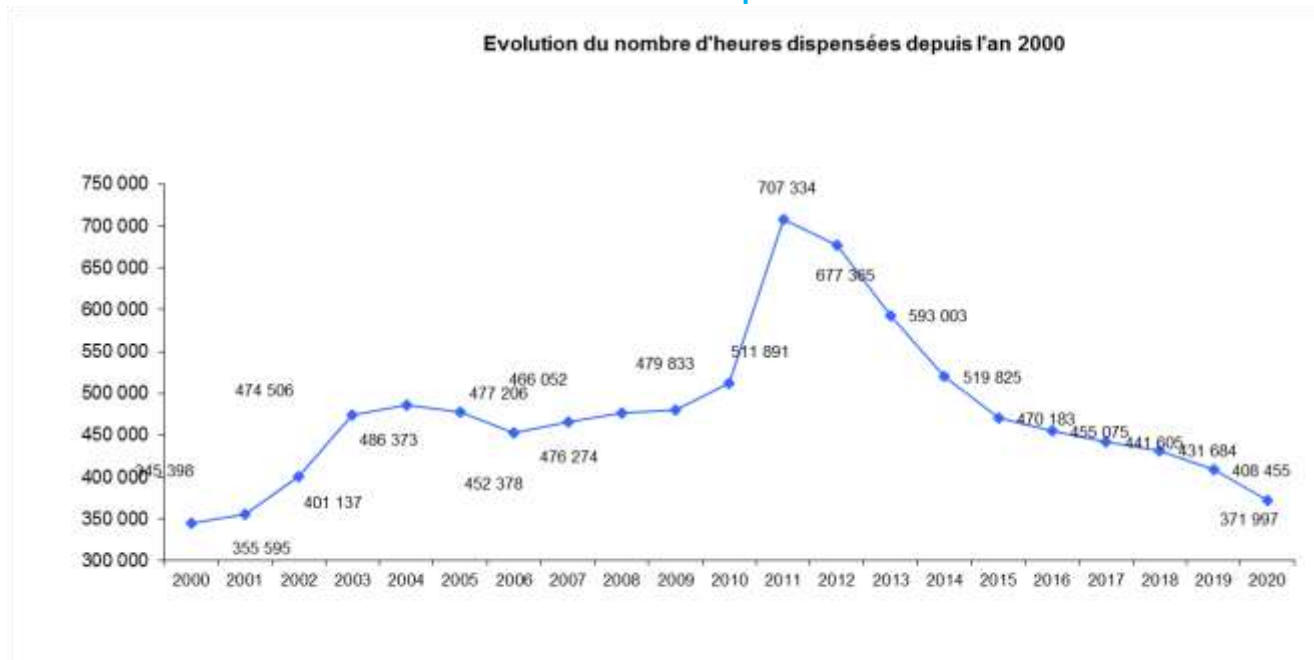
Classiquement, chaque année, lors de notre assemblée générale, je termine mon propos en remerciant les Salarié(e)s pour leur engagement ; aujourd'hui je voudrai souligner une légitime fierté dont chacun/chacune peut se prévaloir, la fierté d'un/d'une professionnelle qui fait du « bon boulot ».

Jean Paul Dehédin
Président
29 Juin 2021

II. RAPPORT D'ACTIVITE

1. SERVICE PRESTATAIRE

1.1. Évolution du nombre d'heures effectuées depuis 2000

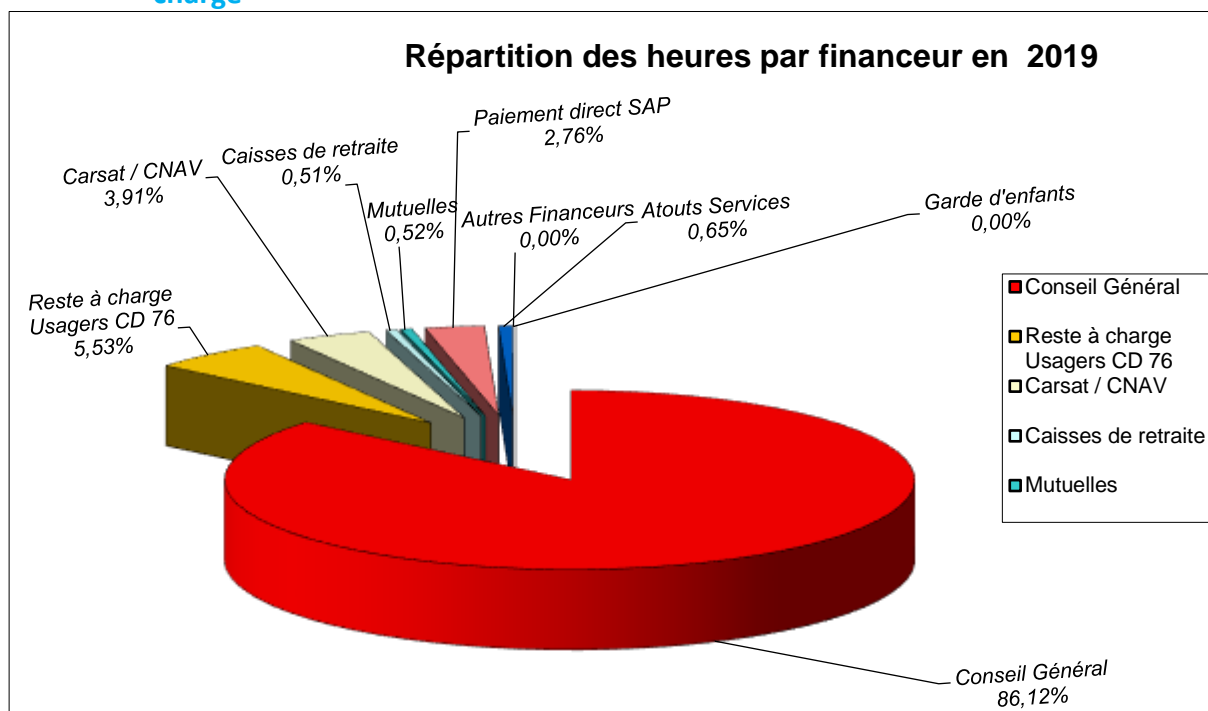


Nous constatons de nouveau une baisse de nos heures vendues de 36 458 heures soit -13,83%.

Lente dégradation depuis le pic de 2011.

Exercice	Nbre heures	Evolution
2000	345 398	
2001	355 595	2,95%
2002	401 137	12,81%
2003	474 506	18,29%
2004	486 373	2,50%
2005	477 206	-1,88%
2006	452 378	-5,20%
2007	466 052	3,02%
2008	476 274	2,19%
2009	479 833	0,75%
2010	511 891	6,68%
2011	707 334	38,18%
2012	677 365	-4,24%
2013	593 003	-12,45%
2014	519 825	-12,34%
2015	470 183	-9,55%
2016	455 075	-3,21%
2017	441 605	-2,96%
2018	431 684	-2,25%
2019	408 455	-7,51%
2020	371 997	-13,83%

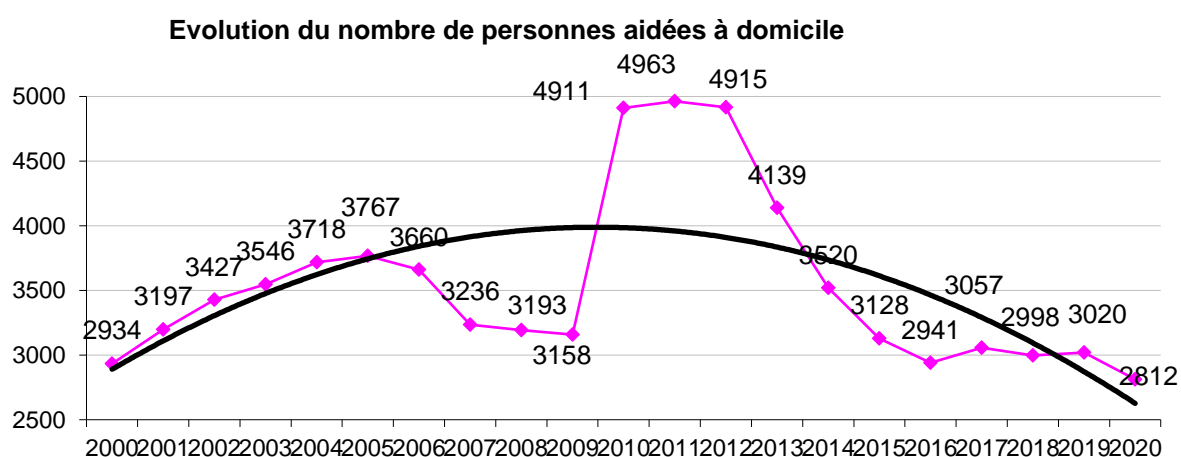
1.2. Répartition des heures effectuées en fonction des organismes de prise en charge



Le conseil départemental avec 86,12 % représente le client en situation de quasi-monopole.

86,12 % du nombre d'heures que nous avons effectuées a été financé directement ou indirectement par le Conseil Départemental 76. Les caisses de retraite et notamment la CARSAT représentent 3,91 % de notre activité.

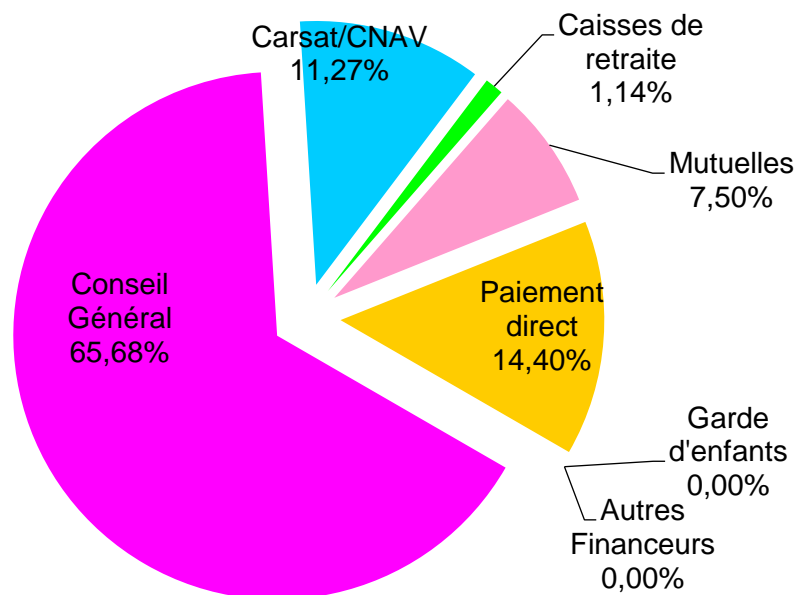
1.3. Évolution du nombre de personnes aidées à domicile



2812 personnes ont fait appel à nos services au cours de l'année 2020 soit une baisse de 6,2% par rapport à 2019.

1.4. Répartition des bénéficiaires en fonction du financeur

Répartition des personnes aidées en fonction du financeur en 2020



Comme durant l'année 2019, le Conseil Départemental 76 est à la première place des financeurs avec plus de 65 % des personnes aidées. Les plans d'aide pour les ressortissants des caisses de retraites représentent un peu plus de 11 % des personnes aidées (soit une légère baisse par rapport à l'an passé).

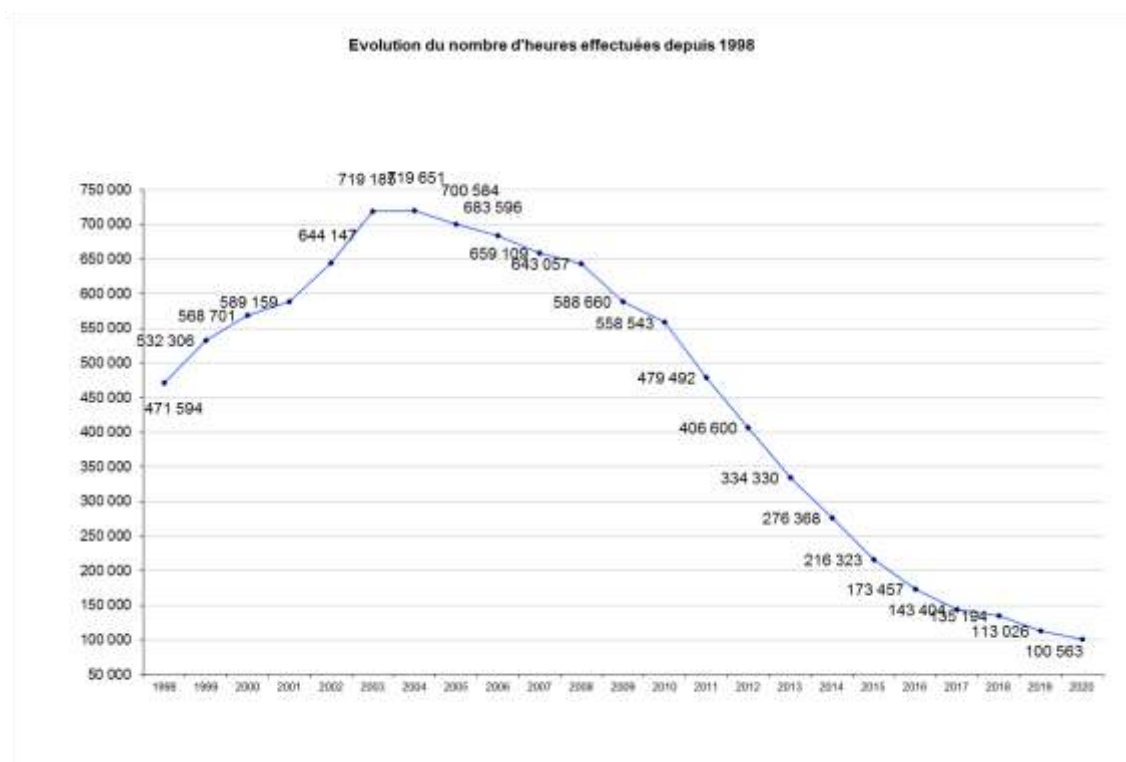
SERVICE D'AIDE À LA FONCTION D'EMPLOYEUR

Rappel des missions du SAFE :

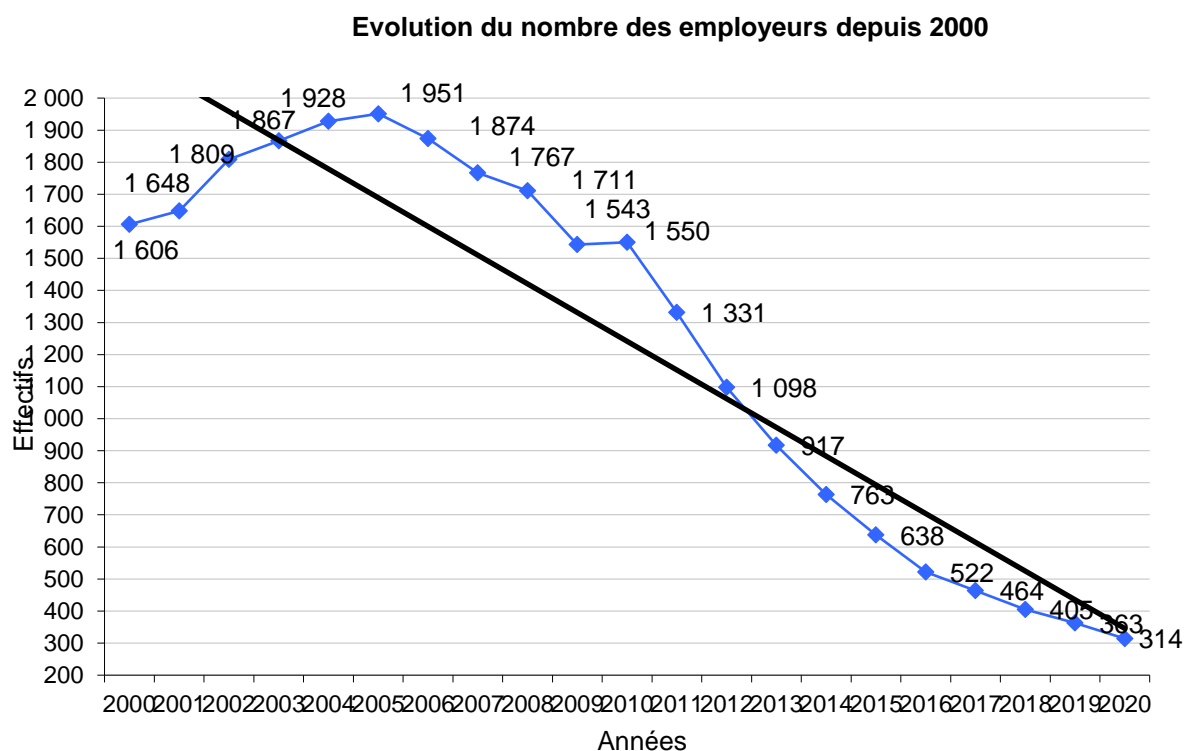
- ☞ Informer des droits et devoirs liés au rôle d'employeur.
- ☞ Proposer un personnel sélectionné.
- ☞ Effectuer pour le compte de l'employeur les tâches administratives :
 - ♦ Contrats de travail
 - ♦ Bulletins de salaires (réglés par l'employeur) - déclarations à l'URSSAF
 - ♦ Attestations de sécurité sociale, pôle emploi, PASRAU, etc ...
- ☞ Le service intervient 7 jours sur 7, 24h/24.

2.1. Évolution du nombre d'heures effectuées depuis 1998

Entre les exercices 2019 et 2020, le service enregistre une nouvelle baisse du nombre d'heures réalisées de 12 463 heures (- 11,03 %). Malheureusement, la chute de l'activité du mandataire se poursuit.



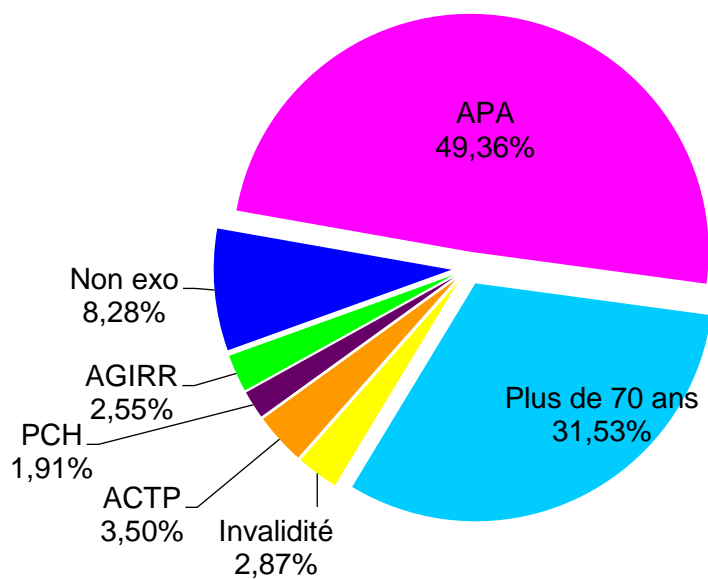
2.2. Évolution du nombre d'employeurs



Pour l'année 2020, le nombre d'employeurs est de 314. Comme indiqué précédemment, nous constatons que le nombre d'employeurs a baissé de 13,15 sur un an.

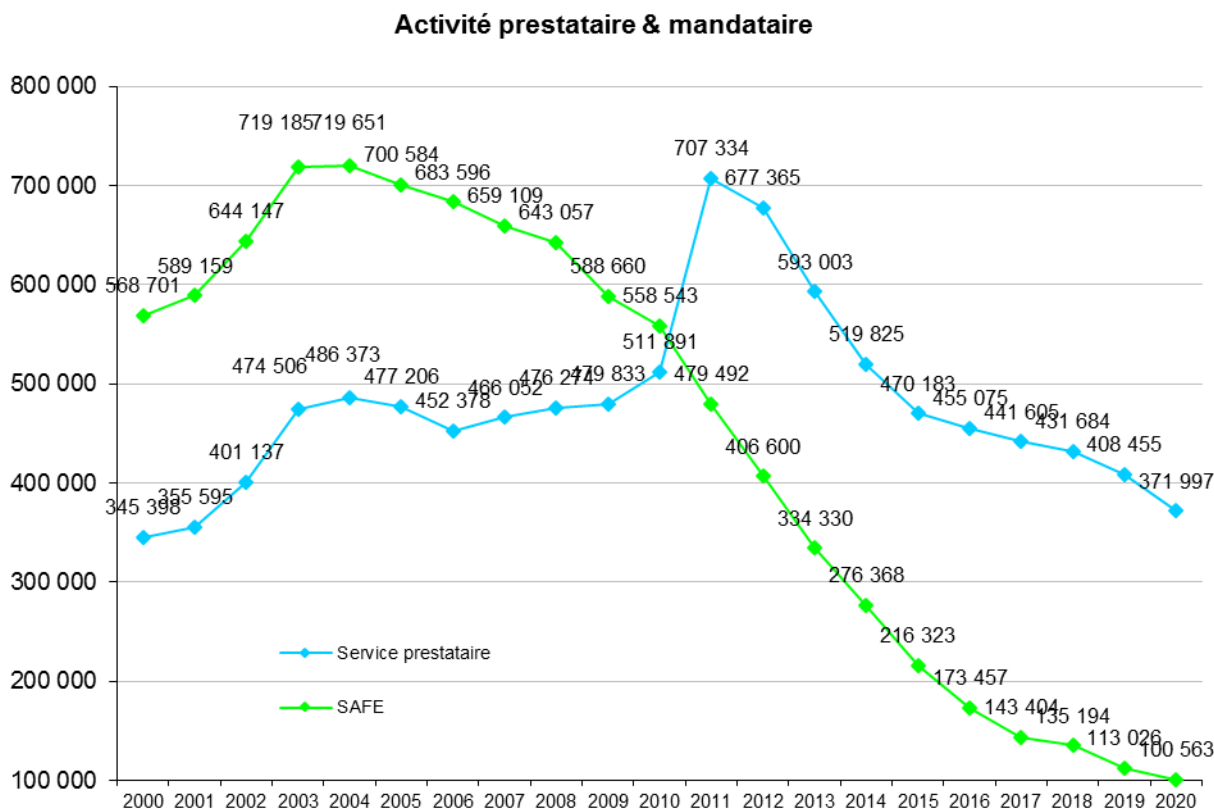
2.3. Répartition des employeurs selon leur exonération

Répartition des personnes aidées selon leur exonération en 2020



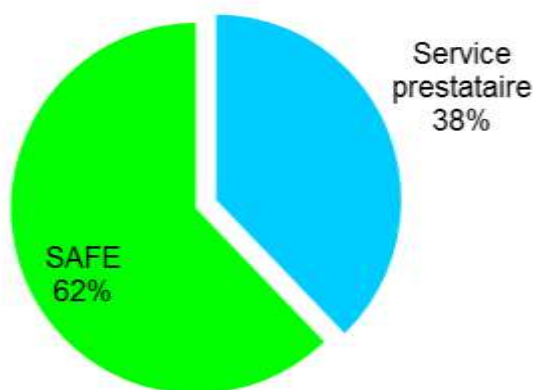
2. ACTIVITE PRESTATAIRE & MANDATAIRE

3.1. EVOLUTION DU NOMBRE D'HEURES EFFECTUEES DEPUIS 2000

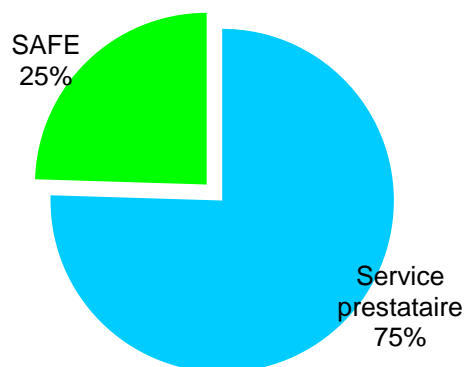


1.2. COMPARAISON DE L'ACTIVITE TOTALE ENTRE 2000 ET 2015

Répartition de l'activité totale en 2000



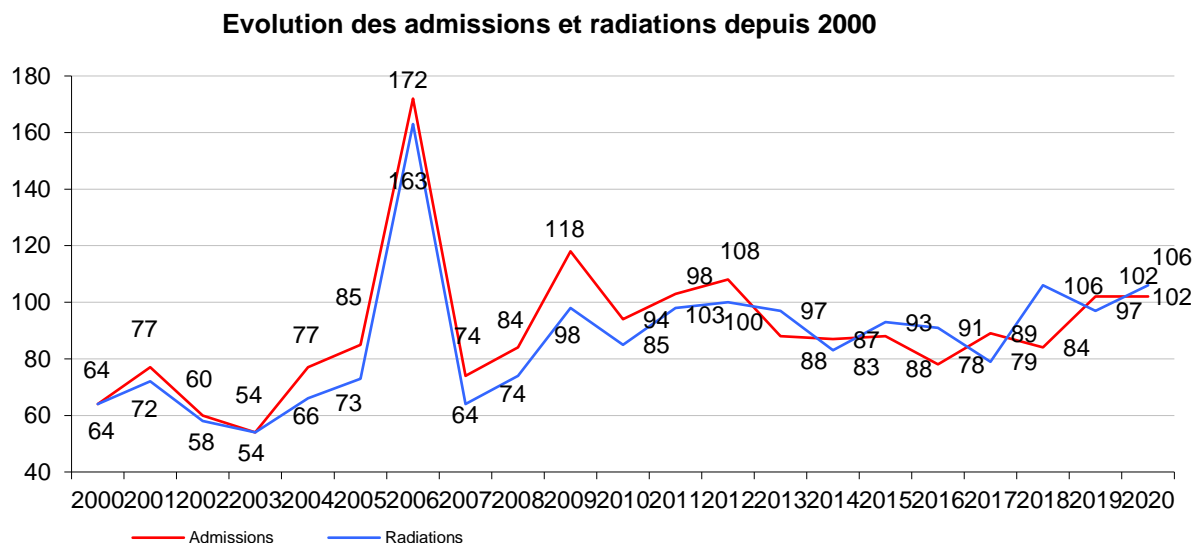
Répartition de l'activité totale en 2020



L'activité mandataire se contracte de plus en plus, car en 18 ans elle est passée de 62% à 25%.

4. SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

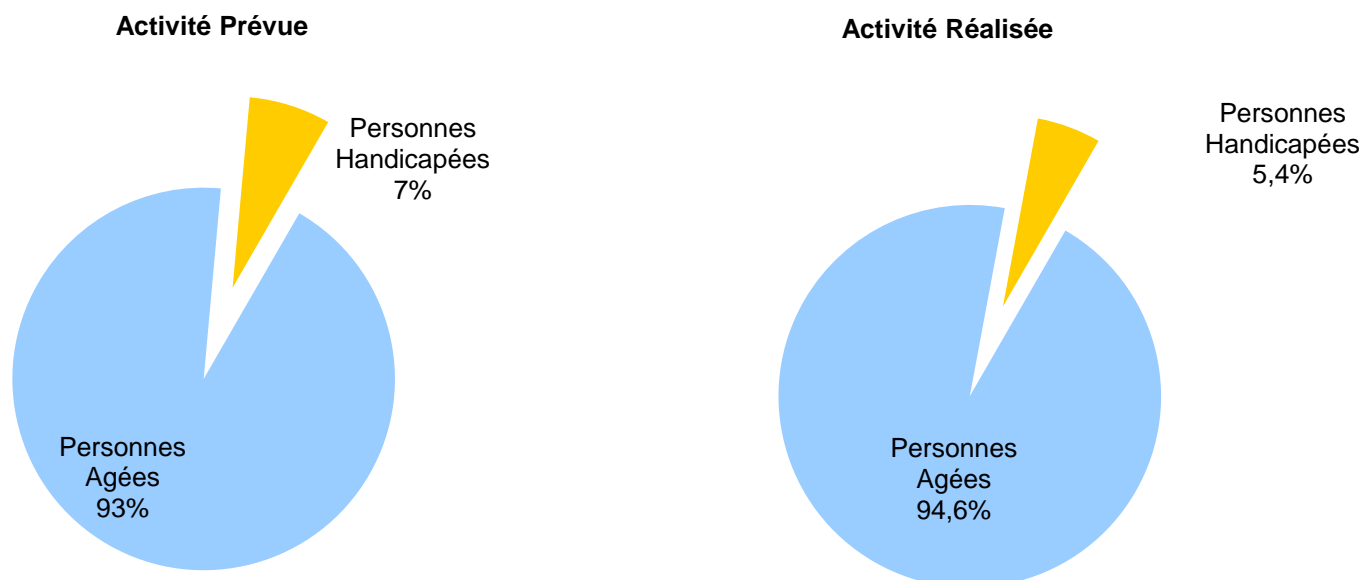
4.1. Évolution des admissions et radiations depuis 2000



Le service de soins infirmiers enregistre, en 2021, 102 admissions pour 106 sorties.

La capacité du SSIAD reste inchangée par rapport à l'an passé : 162 lits pour personnes âgées et 12 lits pour personnes handicapées.

4.2. Comparaison entre l'activité prévue et l'activité réalisée en 2019 (en journées)



Il a été effectué 51 172 journées contre 63 510 journées prévues soit un taux d'occupation global de 80.57%.

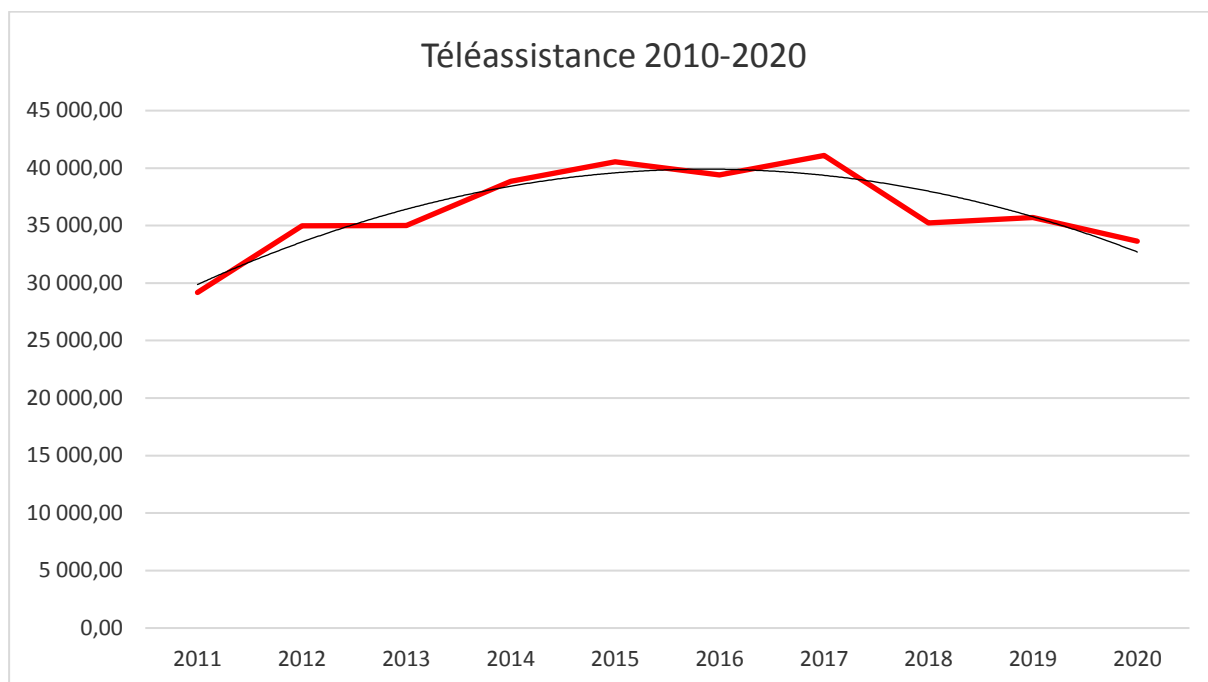
Activités réelles :

- ♦ Personnes âgées : 46 865 journées en 2019.
- ♦ Personnes handicapées : 4 307 journées en 2019.

5. SERVICE TELEASSISTANCE UNA

Chiffre d'affaire de la téléassistance

Au cours de l'année 2020, la téléalarme représente un chiffre d'affaire de 33 644 €.

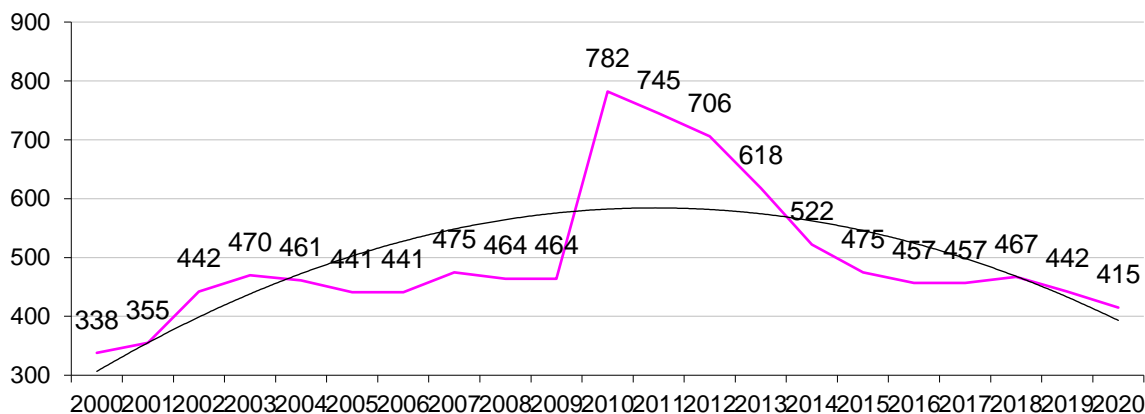


III. RAPPORT SOCIAL

1. LE PERSONNEL AIDES À DOMICILE

Évolution de l'effectif aide à domicile

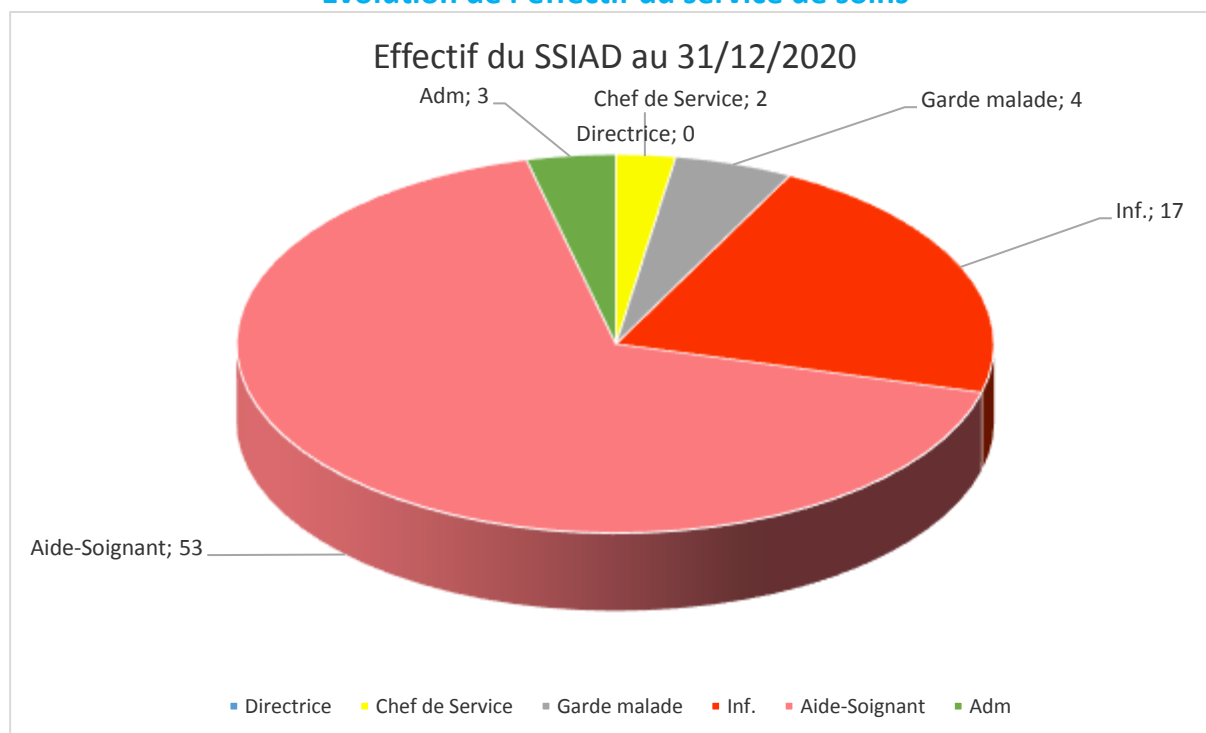
Evolution de l'effectif Aide à domicile au 31/12/2020



L'effectif des aides à domicile présents au 31/12/2020 était de 415 salariés soit une diminution de 27 salariées par rapport à 2019.

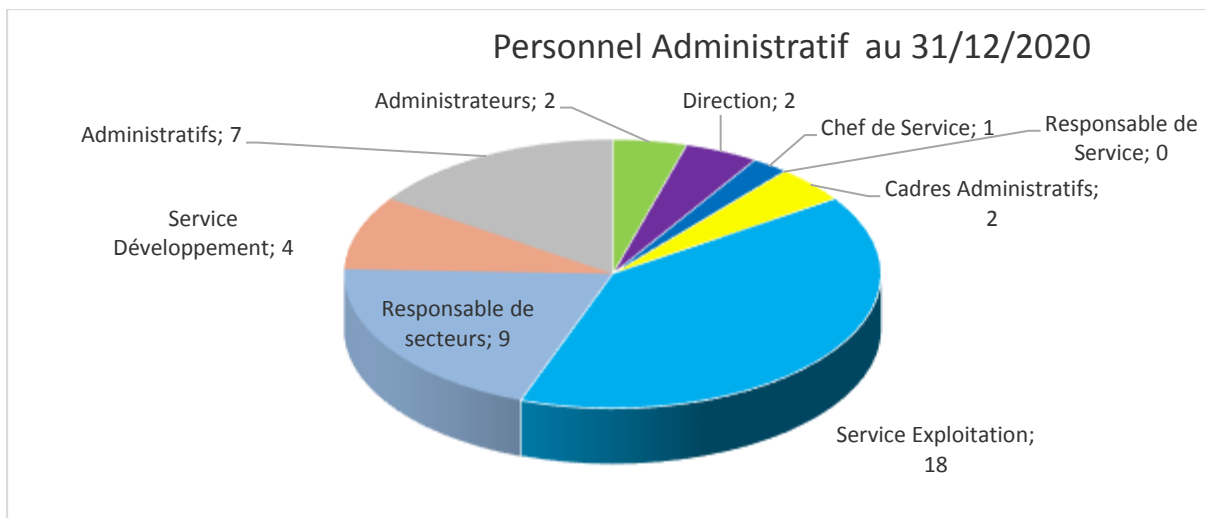
2. LE PERSONNEL DU SERVICE DE SOINS

Évolution de l'effectif du service de soins



3. LE PERSONNEL

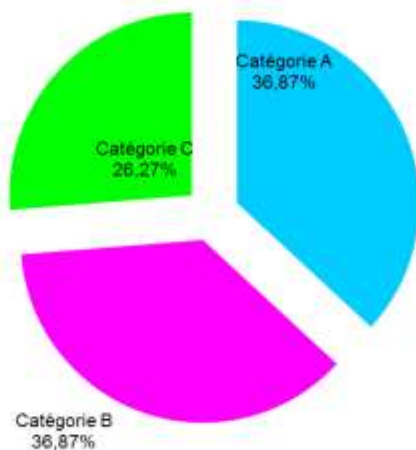
REPARTITION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF



En 2020, le personnel administratif comprenait 45 personnes (au 31/12/2020). Il était de 43 personnes en 2019.

REPARTITION DU PERSONNEL D'INTERVENTION

Répartition de l'effectif aide à domicile selon sa catégorie au 31/12/2020

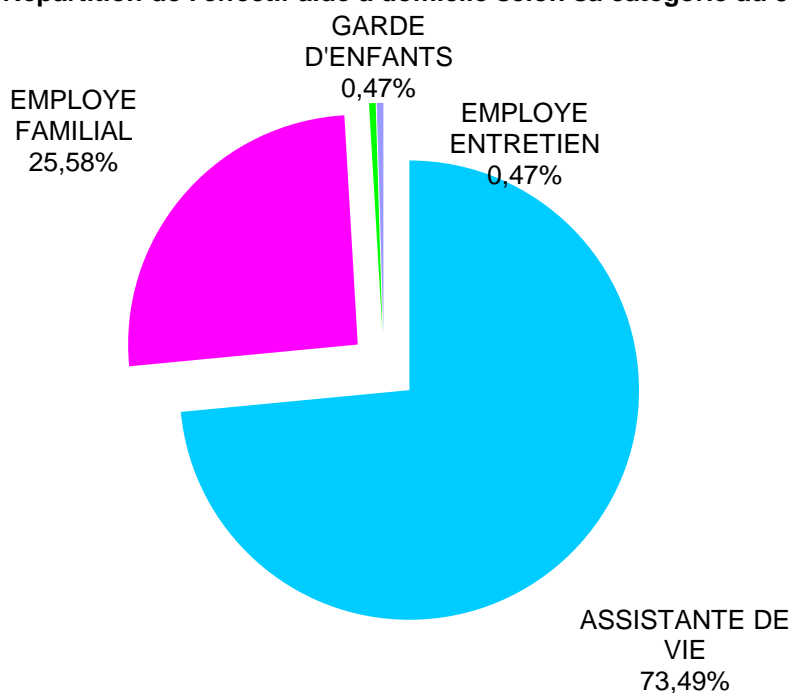


31/12/2020	Nbre	%age
Catégorie A	153	36,87%
Catégorie B	153	36,87%
Catégorie C	109	26,27%
	415	100,00%

4. LE PERSONNEL DU PARTICULIER EMPLOYEUR

Nous rappelons qu'UNA Solidarité Normande n'est pas l'employeur du personnel intervenant en service mandataire.

EMPLOYE DE MAISON 0,00% **Répartition de l'effectif aide à domicile selon sa catégorie au 31/12/2020**



Composé de 215 personnes, le personnel du Particulier Employeur est en baisse par rapport à 2019, soit une diminution de personnel de 26 personnes.

IV. RAPPORT FINANCIER

Salim KHELFI

Expert-comptable

**UNA Solidarité Normande - RAPPORT FINANCIER SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS AU 31 DECEMBRE 2020**

- ✓ *Service Aides à Domicile*
- ✓ *Service Soins Infirmiers à Domicile*
- ✓ *Service d'Aide à la Fonction d'Employeur*

- ◆ **Bilan actif**
- ◆ **Bilan passif**
- ◆ **Compte de résultat synthétique**

V. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Yves BAREC

Commissaire aux Comptes

👉 RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020

**👉 RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

VI. RESOLUTIONS

1^{ère} résolution

Les membres d'UNA Solidarité Normande, réunis en Assemblée Générale le mercredi 29 Juin 2021 conformément à l'article 15 des statuts, approuvent le rapport moral, social, d'activité et financier de l'exercice présenté au nom du Conseil d'Administration.

– Mise aux voix –

2^{ème} résolution

Conformément à l'article 15 des statuts, les membres de l'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier du Trésorier et les rapports du Commissaire aux Comptes, approuvent le compte de résultat de l'exercice 2020 présentant un excédent de **242 806,05 €**, ainsi que le bilan arrêté au 31 décembre 2020 à la somme de **5 352 898,97 €**.

Ils donnent quitus de leur gestion aux administrateurs.

– Mise aux voix –

3^{ème} résolution

Décision d'affecter les résultats de l'année 2020 comme suit :

Report à nouveau	
♦ Service d'aide à domicile	-4 861,91 €
♦ Report à nouveau	
♦ Service d'aide à la fonction d'employeur	
♦ Report à nouveau	47 669,85 €
♦ Service soins infirmiers à domicile	
♦ Report à nouveau	205 662 €
(Reprise de 5 664 € au titre de l'exercice N-2)	

– Mise aux voix –

4^{ème} résolution

Conventions règlementées :

Des conventions ont été conclues avec l'Association UNA SN Formation, concernant la mise à disposition du personnel et des frais annexes engagés par UNA Solidarité Normande afin de permettre à UNA SN Formation de réaliser son activité.

Une convention de trésorerie lie UNA SN formation et UNA Solidarité Normande pour le financement de la location longue durée de deux véhicules.

– Mise aux voix –

5^{ème} résolution

Membre du CA pour mémoire et mandat

Renouvellement du mandat de JP GUINEBAULT

Avant

Échéance Mandat	Titre	Prénom	Nom	Statut	Adresse1	Code postal	Ville
2021	Monsieur	Jean Pierre	GUINEBAULT	Bureau			
2022	Madame	Sylvie	VIOLETTE	Administrateur			
2024	Monsieur	Philippe Emmanuel	ADES	Administrateur			
2024	Monsieur	Gérard	MOUQUET	Secrétaire	25 quai de la Douane	76700	HARFLEUR
2024	Monsieur	Jean-Paul	DEHEDIN	Président	11 rue Edouard Larue	76600	LE HAVRE
2024	Monsieur	Jean-Yves	GORAGUER	Bureau	8 rue de Verdun	76600	LE HAVRE
2024	Madame	Anne-Marie	THIEULLEN	Bureau	40 rue Lord Kitchener	76600	LE HAVRE
2024	Monsieur	Xavier	LEMARCIS	Administrateur	93 rue Sergent Roulx	76610	LE havre
2025	Madame	Claudine	TETREL	Administrateur	8 rue Desmallières	76600	LE HAVRE
2025	Madame	Marie	LE BOUSSE	Administrateur	448 rue de la Haie	76230	BOIS-GUILLAUME
2025	Madame	Madeleine	ESCUDIER	Administrateur			

Après

Échéance Mandat	Titre	Prénom	Nom	Statut	Adresse1	Code postal	Ville
2022	Madame	Sylvie	VIOLETTE	Administrateur			
2024	Monsieur	Philippe Emmanuel	ADES	Administrateur			
2024	Monsieur	Gérard	MOUQUET	Secrétaire	25 quai de la Douane	76700	HARFLEUR
2024	Monsieur	Jean-Paul	DEHEDIN	Président	11 rue Edouard Larue	76600	LE HAVRE
2024	Monsieur	Jean-Yves	GORAGUER	Bureau	8 rue de Verdun	76600	LE HAVRE
2024	Madame	Anne-Marie	THIEULLEN	Bureau	40 rue Lord Kitchener	76600	LE HAVRE
2024	Monsieur	Xavier	LEMARCIS	Administrateur	93 rue Sergent Roulx	76610	LE havre
2025	Madame	Claudine	TETREL	Administrateur	8 rue Desmallières	76600	LE HAVRE
2025	Madame	Marie	LE BOUSSE	Administrateur	448 rue de la Haie	76230	BOIS-GUILLAUME
2025	Madame	Madeleine	ESCUDIER	Administrateur			
2026	Monsieur	Jean Pierre	GUINEBAULT	Bureau			

– Mise aux voix –

6^{ème} résolution

L'assemblée générale, constate que les mandats des commissaires aux comptes arrivent à expiration et décide de nommer :

SOFINOR AUDIT
195, Rue des Ajoncs
Tourlaville
50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Le commissaire aux comptes est nommé pour une durée de six exercices.

Lesdites fonctions arriveront à expiration à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026 et tenue en 2027

– Mise aux voix –

7^{ème} résolution

L'Assemblée Générale rappelle et valide que les personnes habilitées à effectuer des opérations sur la compte bancaire sont le Président et le Trésorier.

- Jean Paul Dehédin - président
- Jean Pierre Guinebault - trésorier -

– Mise aux voix –

VII. DISCUSSION AVEC L'ASSISTANCE

